

<b>Zeitschrift:</b>	Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
<b>Herausgeber:</b>	Société Forestière Suisse
<b>Band:</b>	24 (1873)
<b>Heft:</b>	5
<b>Artikel:</b>	Quelles essences forestières devons-nous favoriser dans la culture de nos forêts?
<b>Autor:</b>	Landolt
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-784117">https://doi.org/10.5169/seals-784117</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# JOURNAL SUISSE D'ÉCONOMIE FORESTIÈRE.

---

Organe de la Société des forestiers suisses.

Rédigé par

**EI. Landolt, W. de Geyerz et J. Kopp,**

édité par

**la librairie Hegner à Lenzbourg.**

---

N<sup>o</sup>. 5.

Mai.

1873.

---

Le Journal suisse d'économie forestière paraît tous les mois chez **D. Hegner à Lenzbourg**. Chaque numéro est d'une feuille; le prix d'abonnement est de 3 fr. — par an, franco pour toute la Suisse. On peut s'abonner pour 3 fr. 20 à tous les bureaux de poste.

On est prié d'adresser à **M. EI. Landolt**, professeur à Zurich les envois concernant la rédaction; les réclamations relatives à l'expédition du journal doivent être faites à la librairie **Hegner** à Lenzbourg.

---

## Quelles essences forestières devons-nous favoriser dans la culture de nos forêts?

---

Pour pouvoir dire quelles essences doivent être favorisées dans le reboisement des coupes et des clairières et dans les opérations d'éclaircie, il faut considérer à la fois les conditions de station, d'aménagement, de traitement et les besoins locaux. Quant à la station, il est évident qu'on ne doit jamais cultiver, du moins jamais en peuplements purs, des essences forestières qui ne peuvent s'accorder du sol et du climat; le choix des essences dépend aussi du mode d'aménagement et de traitement, parce que toutes les essences ne conviennent pas pour tous les modes d'aménagement et que lorsqu'on ne peut compter sur un traitement soigné des forêts, on ne doit pas attendre d'essences délicates ou d'un mélange compliqué d'essences diverses, un produit

qui soit en rapport avec les conditions de station. Enfin on doit tenir compte des besoins locaux, parce que la forêt ne peut répondre à ce que l'on en exige qu'à la condition d'offrir, autant qu'il est possible dans la station donnée, les produits réclamés par les usages et le commerce.

Il n'est pas toujours facile de déterminer si l'une ou l'autre essence forestière convient dans la situation et le sol du terrain à reboiser, et il est encore plus difficile de dire avec certitude si celle-ci ou celle-là livrera des produits plus considérables et plus précieux, néanmoins on n'a guères à risquer de commettre à cet égard de grossières erreurs, si avant de fixer son choix sur l'essence à cultiver ou à favoriser, on examine avec soin la contrée pour rechercher quelles essences prospèrent le mieux dans des conditions identiques ou du moins semblables. Quoiqu'il en soit on devra prendre garde dans cet examen de ne pas se borner à considérer de jeunes arbres ou des sujets isolés, il importera qu'on observe des peuplements entiers et des arbres de tous âges. Si quelqu'un avait l'intention de cultiver des essences forestières qui ne croissent pas spontanément dans le voisinage ou qui n'y apparaissent que rarement, il fera bien de prendre auparavant l'avis d'un expert entendu auquel la contrée soit familière. Lorsque des considérations importantes engagent à la culture d'une essence dont la réussite dans la contrée n'a pas été expérimentée d'une manière certaine, on devra se garder de la planter ou de la semer en peuplements purs, mais on la mélangera avec une ou plusieurs autres essences, qu'on puisse être certain de voir prospérer, de manière à obtenir un peuplement mélangé, dans lequel il sera toujours possible de favoriser ou d'éliminer les diverses essences suivant leur accroissement plus ou moins favorable.

Les expériences et les observations suivantes fournissent quelques points de repère pour le choix des essences forestières dans diverses conditions de station:

1. Pour les régions dont le climat est aigu, les essences résineuses conviennent en général mieux que les bois feuillus, et dans les situations tout à fait défavorables, les résineux seuls peuvent être cultivés. Si l'on considère nos essences les plus importantes d'après la manière dont elles se comportent en forêt, et qu'on les énumère en commençant par celles qui exigent les conditions les plus favorables pour terminer par les essences

les plus rustiques on obtiendra l'ordre suivant: Chêne, charme, aulne noir, pin sylvestre, hêtre, sapin, frêne, érable, épicéa, mélèze, arole, aulne vert, torche-pin. Il va sans dire d'ailleurs que la présence et la croissance prospère de ces essences peut être diversément modifiée par les conditions du sol.

2. Dans les situations chaudes, bien exposées au soleil, les essences à lumière prospèrent mieux que les essences recherchant l'ombre. A cet égard on pourrait les grouper comme suit: Bouleau, tremble, mélèze, chêne, pin sylvestre, aulne, frêne, érable, charme, épicéa, hêtre, sapin.

3. Relativement au sol la série est encore plus difficile à établir qu'à l'égard du climat et de la situation, parce que les propriétés du sol résultant de sa composition sont grandement modifiées par les conditions de profondeur, d'humidité, la proportion plus ou moins forte de l'humus qu'il renferme, la constitution du sous-sol, etc. En général si l'on classe les essences à cultiver ou à favoriser sur une grande échelle d'après leurs exigences relativement au sol, en commençant la série par les essences qui se contentent d'un sol de moindre qualité, on nommera en premier lieu l'aulne blanc, puis le pin sylvestre, l'épicéa, le mélèze, l'arole, le hêtre, le sapin, l'érable, le chêne, le frêne.

Sur les éboulis et les galets de rivières l'aulne blanc est l'essence qui prospère le mieux à côté de divers arbustes; sur les sols sablonneux ou graveleux c'est le pin sylvestre, dans les terres fortes, riches en humus, toutes les essences se développent aisément; sur les sols argileux croissent le hêtre, le sapin et l'épicéa, le hêtre particulièrement lorsqu'un bon mélange d'éléments calcaires en fait une marne fertile.

Un sol frais ne souffrant ni d'humidité ni de sécheresse, est celui qui convient le mieux à toutes les essences; l'aulne glutineux supporte un sol détrempé, même tourbeux; le frêne recherche il est vrai un sol frais, presque humide et prospère des mieux au bord des eaux courantes, mais un sol marécageux ne lui convient pas mieux qu'un terrain sec. Le pin sylvestre et le bouleau sont les essences qui supportent le mieux la sécheresse du sol; si celui-ci quoique sec, est profond et pas trop sablonneux ou graveleux, on peut y planter aussi le chêne, le charme, et même le hêtre et l'épicéa.

Pour atteindre de fortes dimensions, le chêne réclame un sol

profond ; en taillis il réussit aussi sur un sol superficiel. L'épicéa peut se contenter d'un sol privé de profondeur, cependant il arrive quelquefois que l'on voit le sapin et le hêtre prospérer mieux que lui sur un tel sol. Ce cas se présente lorsque le sous-sol est de nature à permettre aux racines plus verticales du sapin et du hêtre de pénétrer dans ses fentes, les arbres souffrent alors moins de la sécheresse que l'épicéa.

La plupart de nos arbres forestiers, particulièrement les bois feuillus et parmi eux le hêtre et l'érable en première ligne, supportent bien un terrain qui renferme une assez forte proportion d'éléments calcaires. Un fort mélange d'humus peut plus ou moins neutraliser les propriétés défavorables de toutes les catégories de sol, ainsi sur un sol riche en humus on peut cultiver avec succès des essences qui sans cela ne s'accorderaient pas très-bien de la constitution minérale de ce sol ou de son degré d'humidité.

4. Certaines essences forestières réclament une station bien ouverte, où l'air circule librement ; elles ne peuvent prospérer dans les vallées étroites et dans les localités souvent couvertes de brouillards. Ici nous devons citer en tout premier lieu le mélèze, cet arbre ne supporte pas même, spécialement dans les régions peu élevées, d'être mélangé avec d'autres essences qui, croissant aussi fort que lui, le maintiennent dans un état trop serré. D'autres arbres se rapprochent du mélèze à cet égard en ce sens qu'on ne peut les éléver avec succès en peuplements purs, ainsi le frêne, l'érable, l'orme et la plupart des autres essences qui forment les taillis simples et le sous-bois des taillis composés. D'autres encore peuvent, il est vrai, prospérer en peuplements purs, mais elles sont incapables, les unes dès leur jeune âge, les autres plus tard seulement, de maintenir le sol suffisamment couvert, ensorte que bientôt il commence à s'appauvrir, ce sont le bouleau, le tremble, le chêne et le pin sylvestre.

Basé sur ces observations et sur ces expériences on peut tirer les conclusions suivantes pour le choix des essences dans les diverses stations :

1. On sera très prudent dans le choix d'essences forestières qu'on ne rencontre qu'isolément ou qui ne se sont jusqu'ici pas du tout montrées dans des conditions identiques ou du moins semblables à celles de la surface qu'il s'agit de reboiser.

2. Lorsqu'on n'est pas certain que les conditions de la station conviennent à l'essence que l'on veut cultiver, on se gardera de la planter en peuplements purs, mais on la mélangera avec une ou plusieurs autres essences dont la réussite soit certaine, et cela dans une proportion telle, que si la première ne répondait pas aux espérances, l'autre ou les autres puissent néanmoins former un massif complet.

3. Dans les situations exposées et dont le climat est rude, on donnera la préférence à l'épicéa; mais à moins que l'on ne tienne absolument à éllever des peuplements purs, on fera bien de lui associer, suivant les circonstances, des sapins et des hêtres, ou bien des mélèzes et des aroles.

4. On ne cultivera pas le chêne au-dessus de la région où nos meilleurs arbres fruitiers à pepins peuvent encore prospérer.

5. Pour consolider et fertiliser les éboulis et les vieux lits de rivières on choisira de préférence l'aulne blanc; pour boiser les sols arides, graveleux ou sablonneux on plantera le pin sylvestre, et pour couvrir les sols humides difficiles à assainir on prendra l'aulne glutineux.

6. Dans les expositions sèches, exposées au soleil, on s'efforcera de mélanger le hêtre au pin sylvestre pour mieux abriter le sol.

7. On ne plantera jamais sur de grandes étendues en essences pures le mélèze, ni le bouleau, non plus que le frêne, l'érable ou l'orme, et on aura soin de ne pas mélanger ces essences uniquement entre elles; les trois dernières ne devront pas être plantées sur un sol sec, maigre pauvre en humus, ni le mélèze dans une localité mal aérée ou sur un sol humide.

8. Pour reboiser de petites lacunes dans des peuplements déjà passablement avancés, on évitera de choisir des essences à lumière, le mélèze surtout, et le pin sylvestre ne pourraient convenir à cet usage.

Le traitement auquel seront soumis à l'avenir les boisés qu'il s'agit de fonder ou de compléter par des plantations ou des semis doit tout d'abord influer dans ce sens que toutes les essences ne conviennent pas également pour les divers modes d'aménagement. Celui qui veut éléver une futaie, c. à. d. un peuplement destiné à atteindre un âge élevé et à fournir des arbres de forte taille, ne doit pas cultiver des essences qui demeurent à

l'état d'arbustes, et celui qui veut aménager en taillis doit naturellement planter des essences capables de repousser de souche et renoncer aux résineux, à moins que ce ne soit en vue d'améliorer le sol en l'abritant momentanément sous un épais couvert. Dans les taillis composés cependant, on peut aussi élever des résineux, spécialement des mélèzes et des pins sylvestres, en vue du balivage. Sur un sol frais et riche le frêne, l'étable et l'orme méritent tout spécialement d'être favorisés, à cause des qualités de leur bois, de leur accroissement rapide et de la vigueur avec laquelle ils repoussent de souche ; néanmoins on ne devra jamais les cultiver en essences pures sur de grandes étendues, mais on les mélangera avec d'autres essences qui protègent mieux le sol. En terrain sec le chêne, le charme et le hêtre conviennent mieux pour le taillis. Dans les localités exposées aux inondations des torrents et des rivières on plantera le saule et le peuplier noir sur les sols argileux, l'aulne blanc et l'argousier (*hippophaë rhamnoïdes*) sur les bancs de galets. Lorsqu'on veut aménager selon le mode jardinatoire on doit favoriser particulièrement les essences qui supportent bien l'ombre.

Lorsqu'on ne peut pas espérer que les boisés à élever soient entretenus et soignés convenablement, on doit se garder de créer des peuplements d'essences trop mélangées et l'on évitera surtout d'associer des essences à croissance rapide aux essences de lent accroissement. Là où l'on doit adopter une révolution de courte durée on préférera les essences dont l'accroissement est rapide dès leur jeunesse.

Nous pouvons donc compléter les règles données ci dessus, pour le choix des essences en énonçant les trois règles qui suivent :

9. Pour la futaie on ne cultivera pas d'essences qui n'atteignent pas la taille des grands arbres et pour le taillis on ne plantera que les essences capables de repousser vigoureusement de souche.

10. Pour la formation du balivage dans les taillis composés on favorisera le chêne en première ligne, mais on n'exclura pas d'autres essences telles que le mélèze et le pin sylvestre.

11. Dans les forêts qui ne sont pas soigneusement entretenues, on évitera le mélange d'essences à croissance lente avec celles à croissance rapide, ou du moins on se bornera à parse-

mer quelques sujets d'essences à lumière isolément au milieu des arbres à lent accroissement.

Enfin l'on doit aussi tenir compte des besoins de la localité, toutefois l'on doit prendre garde de ne pas se laisser entraîner par des considérations de ce genre à cultiver des essences qui ne pourraient réussir sur les terrains qu'il s'agit de boiser. Au reste, si l'on essayait de le faire, le produit des forêts en serait sensiblement diminué, et l'on n'atteindrait pas son but, car dans une station défavorable, non seulement l'accroissement est faible, mais encore on ne peut obtenir du beau bois, de bonne qualité. Celui qui voudrait, par ex. planter des chênes sur un sol maigre et superficiel pour la seule raison que dans la localité on paie cher les belles pièces de service en chêne, ou celui qui, parce qu'on préfère dans les constructions le bois de sapin à celui du pin, voudrait éléver l'épicéa sur un sol sablonneux, aride et pauvre en humus, aurait fait son compte sans son hôte, aussi bien que celui qui tenterait d'établir des forêts de hêtre sur des stations élevées au climat âpre et qui n'appuierait sa tentative que sur le bon écoulement du bois de foyard pour l'affouage. Nous terminons donc en posant la règle suivante:

12. On tiendra compte des besoins locaux pour autant que le permettent les considérations relatives au climat, à la situation et au sol.

*Landolt.*

### Un mot sur l'établissement pour la descente des bois au Pilate.\*

Qu'on n'aille pas croire que le bois qu'il s'agit de faire arriver au bord du lac des Quatre cantons ait crû sur les escarpements rocheux, ou dans les gorges du Pilate ; la forêt en question s'étend sur le flanc gauche de la vallée de la grande Schlieren, où se trouve le Bain-froid. Un chemin conduisant dans l'Entlibuch passe dans cette vallée, et même au travers des forêts qu'il s'agit d'exploiter ; ainsi pour les trouver il n'est pas nécessaire d'y être entraîné par la poursuite d'un chamois, animal qui du reste n'existe plus dans

\* Tiré des nos 173 et 174 de l'année 1812 des Nouvelles suisses d'utilité publique. Cet article a été écrit par L. Escher de la Linth pour montrer les côtés fâcheux d'une entreprise qu'on louait outre mesure.